



**CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
XXV^E RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
VILLE DE MEXICO, MEXIQUE
LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2012**

**Projet de recommandation sur l'envoi d'une mission
d'observation électorale au Paraguay**

CONSIDÉRANT la tenue prochaine des élections générales, le 21 avril 2013, au Paraguay;

CONSIDÉRANT que la participation de parlementaires de la COPA à des missions multilatérales d'observation électorale est prioritaire pour atteindre son objectif de contribuer au renforcement de la démocratie parlementaire et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes;

CONSIDÉRANT l'importance que revêt cette élection générale pour toute la communauté des Amériques; et

CONSIDÉRANT que le Tribunal Supérieur de Justice Électorale de la République du Paraguay a fait parvenir une correspondance datée du 23 novembre 2012 adressée au président de la COPA, M. Jacques Chagnon, pour l'inviter à former une délégation de parlementaires observateurs, dans le but de témoigner du processus électoral 2013.

NOUS, membres du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques, réunis à Mexico, Mexique, le 1^{er} décembre 2012 :

MANIFESTONS notre appui et notre solidarité au peuple paraguayen et aux institutions démocratiques de ce pays dans l'organisation des élections générales du 21 avril 2013;

PROPOSONS l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA lors de cette élection au Paraguay, dans le respect de la souveraineté nationale de ce pays;

NOUS ENGAGEONS à respecter, lors de la formation d'une délégation de parlementaires des Amériques, les principes d'équilibre régional et de pluralisme politique, et à nous assurer que la mission d'observation remplit ses fonctions de façon indépendante et impartiale tel que stipulé dans le *Règlement des missions d'observation électorale de la COPA*.